

Ca bouge !

9

Les fonctionnaires, non plus, n'ont pas vu le « changement »

Annick Phellion accueille depuis des années les usagers du Trésor public. Elle a d'abord exercé à Roubaix et Tourcoing avant d'arriver à Lille. « Nous sommes de moins en moins nombreux dans les services, donc les contribuables attendent de plus en plus longtemps. A Roubaix, ils attendent pendant deux heures en salle d'attente », confie-t-elle. Mardi 18 novembre, elle avait répondu à l'appel de son syndicat, la CGT Finances publiques, pour un rassemblement devant la Trésorerie générale de Lille, dans le cadre du mouvement national intersyndical des fonctionnaires (lire l'encadré). Elle a de plus en plus de mal à avaler les discours officiels qui font de la lutte contre la fraude fiscale une priorité alors que les fonctionnaires des Impôts n'ont pas les moyens de faire leur travail. Sa camarade de syndicat, Emmanuelle Planque, évoque 195 suppressions d'emplois en 2015 dans l'inter-région Nord (qui regroupe le Nord/Pas-de-Calais, la Picardie et la Haute-Normandie), dont soixante pour le département du Nord. Au niveau national, il est question de deux mille postes. Des départs en retraites non remplacés, des affectations non effectuées... Lors des permanences des Impôts, Annick Phellion

rencontre de plus en plus de contribuables modestes devenus imposables à cause des changements des critères et des seuils d'imposition. « Ceux qui ont les moyens, eux, ont des conseillers fiscaux », remarque-t-elle. « Les impôts sont mal vus mais ça finance les écoles, les bibliothèques, les routes... Le problème, c'est que cet argent n'est pas pris là où il faudrait », confie-t-elle.

Réunis peu avant devant le siège régional de Pôle emploi à Villeneuve d'Ascq, les militants CGT de Pôle emploi ont rejoint à Lille leurs camarades des Finances publiques. Dans un tract commun avec Sud-Emploi, ils dénoncent « les politiques d'austérité qui détériorent les services publics ». Ils dénoncent notamment deux types de problèmes pour les agents de Pôle Emploi. Tout d'abord pour ceux ayant des contrat de travail droit privé « une renégociation de la classification pilotée par Bercy et n'ayant qu'un seul objectif : faire baisser la masse salariale de Pôle emploi en ralentissant les déroulements de carrière ». Et pour ceux relevant du droit public, « un point d'indice bloqué depuis 2010 qui engendre une perte de pouvoir d'achat de plus de 6% en quatre ans ».

LF



Mardi 18 novembre, devant la Trésorerie générale de Lille, lors du rassemblement à l'appel de la CGT Finances publiques.
(photo Liberté Hebdo)

GEL DES SALAIRES JUSQUE 2017 ?

● La mobilisation du 18 novembre dans la Fonction publique était intersyndicale. La CGT, la FA-FP, la FSU et Solidaires écrivent notamment, dans une lettre ouverte à François Hollande : « Confrontés à des politiques publiques (RGPP, réforme territoriale, loi HPST...) qui ont conduit à la suppression de plus de 150 000 emplois, victimes d'un gel du point d'indice initié dès le mois de juillet 2010, les personnels atten-

daient des perspectives plus favorables pour celles et ceux qui, chaque jour, agissent avec une grande conscience professionnelle qu'ils dépendent de l'Etat, de la Territoriale ou de l'Hospitalière. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Le gel des salaires s'est poursuivi et Premier ministre confirme l'intention de le maintenir jusqu'en 2017. » La perte de pouvoir d'achat est de 14 % depuis le 1^{er} janvier 2000. »